HAL
open science

Spinosad et troubles comportementaux puis nerveux: quel est votre avis?

Meg-Anne Moriceau, Sylviane Laurentie

To cite this version:

Meg-Anne Moriceau, Sylviane Laurentie. Spinosad et troubles comportementaux puis nerveux: quel est votre avis?. La Dépêche vétérinaire, 2019, 1502-1503, pp.26-26. anses-02366296

HAL Id: anses-02366296

https://anses.hal.science/anses-02366296

Submitted on 29 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Spinosad et troubles comportementaux puis nerveux : quel est votre avis ?

Meg-Anne Moriceau[1]
Sylviane Laurentie[1]
1 : Anses-ANMV- Département Pharmacovigilance- CS 70611 - 35306 FOUGERES Cedex

EXPOSE :

Un chat Européen mâle stérilisé de 1 an et demi reçoit un comprimé de spinosad, administré par son propriétaire pour traiter une infestation par les puces et prévenir une nouvelle infestation.
Au cours de la même journée, soit moins de 24 heures après l'administration du produit, le chat commence à manifester des troubles du comportement : il est très agité, court partout dans la maison, se cogne contre les murs et urine hors de sa litière.
Le lendemain, le chat présente également des convulsions, qui persistent jusqu'au jour suivant : il est amené chez son vétérinaire traitant, qui prescrit un traitement à base de phénobarbital et de bromure de potassium.
Trois jours après, l'état du chat s'améliore et les convulsions sont moins intenses et de moins en moins fréquentes.

Photo : Caroline Guitré

Quel est votre avis sur le rôle du spinosad dans ce cas ?

Réponse : L'avis du pharmacovigilant

Les symptômes sont apparus moins de 24 heures suite à la prise du médicament, laissant par conséquent suspecter une réaction liée à celui-ci. La chronologie est compatible avec le profil pharmacocinétique du produit.

Les convulsions sont un effet indésirable rare mais connu chez le chat suite à la prise de médicaments à base de spinosad : cet effet indésirable a été rajouté aux résumés des caractéristiques des produits (RCP) contenant ce principe actif suite aux remontées terrain de pharmacovigilance.

En revanche l'hyperactivité, telle qu'observée chez ce chat suite à la prise, n'est pas un effet du spinosad mentionné dans les RCP. Cependant des cas similaires ont déjà été rapportés dans la base de données de pharmacovigilance de l'ANMV, aussi bien avec le spinosad lui-même qu'avec d'autres antiparasitaires externes : les signes décrits sont généralement un prurit intense, un toilettage excessif et de l'excitation. Ces symptômes sont par ailleurs des effets indésirables décrits dans le RCP de spécialités vétérinaires à base de nitenpyram. L'hypothèse avancée est celle d'une réaction des puces au produit qui s'agitant sur l'animal-hôte avant de mourir provoqueraient un inconfort de l'animal à l'origine de l'agitation de ce dernier.

Dans le cas déclaré, les autres causes potentielles pouvant entraîner les symptômes observés n'ont pas été investiguées, et le rôle du spinosad est donc jugé possible (imputation B).

Par leurs déclarations de pharmacovigilance, les vétérinaires contribuent à une amélioration constante des connaissances sur les médicaments et permettent ainsi leur plus grande sécurité d'emploi. Contribuez à cette mission en déclarant : https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/